

Réunion du 10 mai 2022 à 17 heures 30

Centre Social du Perlic



Présent(e)s : Laurence BARUCQ, Laurence BAYONNETTE, Frédéric BESORA, Sylvie BODIN, Sylvie BORDINAT, Noël CLAVEL, Martine JOUAN, Birgit KAPPENHAGEN, Sylvie MARTIN, Isabelle NOUGUE

Excusé(e)s : Solange BORDE

1 - Rapport d'activité 2021

Sylvie Bodin et Birgit nous présentent le rapport d'activité 2021 qui sera présenté lors de la prochaine assemblée générale.

On peut constater une baisse des adhérents (293 en 2020 contre 280 en 2021). Plusieurs explications plausibles, le contexte actuel (crise sanitaire) et départs en retraite.

Un seul secours demandé d'un montant de 150 €. Sylvie Bodin fait remarquer que d'un côté c'est une bonne chose mais d'un autre, elle se demande si certaines familles n'osent pas demander ou si elles ne sont pas informées de cette possible aide.

Birgit propose de communiquer à ce sujet et sur toutes les autres prestations proposées.

Le compte de résultat d'exploitation est de 16 258 €. Ce bénéfice est essentiellement dû au fait qu'il n'y ait pas eu de voyages à cause de la crise sanitaire.

Présentation du budget prévisionnel 2022.

2 - Logiciel comptable

Sylvie Bordinat explique qu'elle utilise le logiciel SAGE qui n'est pas forcément adapté à l'utilisation qu'elle en fait. En effet, il est extrêmement complet et s'adresse plus à des PME-PMI ou des associations qui ont des salariés. De plus, nous payons une maintenance assez chère et chaque appel téléphonique passé par Sylvie pour une demande d'intervention est facturé en plus.

Lors de la rencontre avec l'expert comptable pour la vérification des comptes, ce dernier a proposé de passer par son propre logiciel qui servirait de « plateforme » et ainsi il aurait un accès direct sans avoir à télécharger sur une clé USB. Cela serait également plus adapté à notre comptabilité.

5 - Questions diverses

- Sylvie Martin et Isabelle demandent s'il serait possible d'avoir les chèques vacances des agents travaillant en mairie, à la mairie, pour faciliter leur récupération.

Sylvie Bordinat précise qu'elle ne les remet qu'à condition que le règlement complet ait été encaissé. A voir, car certains ont échelonné leur paiement et le dernier chèque ne sera encaissé que

le 27/05/2022. Par contre, une seule personne peut récupérer directement au CAS pour plusieurs si bien sûr tous les paiements ont été encaissés.

- Point sur le voyage : 38 inscrits dont 3 hors CAS (1 adhérent avec sa fille et ses 2 petits enfants). Une famille pose soucis car ils ne sont pas vaccinés. Renseignements pris auprès du transporteur, un test antigénique suffirait mais une des personnes refuse de le faire. Le voyageur pense toutefois que cela pourra passer car il n'y a pas de contrôle et que ce n'est pas obligatoire mais recommandé. La famille a toutefois été informée de la situation et des risques qu'ils encourent et de la difficulté que cela peut engendrer pour le groupe. Sylvie Bordinat va également faire un mail de rappel des modalités pratiques du séjour à tous les participants.

- Sylvie Bordinat informe qu'un adhérent est trisomique. La question est posée de savoir s'il pourrait bénéficier d'une adhésion famille car il est toujours accompagné d'un de ses parents dans tous ses loisirs. Oui à l'unanimité.

- Une personne a demandé si elle pourrait bénéficier d'un secours. En effet, elle a emménagé il y a tout juste un an dans un appartement que le propriétaire vient de mettre en vente. Elle doit donc redéménager et repayer des frais d'agence et de caution. Sylvie Bodin va la recevoir pour connaître exactement ses besoins et lui proposer éventuellement d'établir une demande de logement social.

- Proposition de la tenue de l'AG à la salle de la convivialité le 8 juin 2022 à 17 h 30 avec une petite réception en suivant (quiches, pizzas....)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15